

COMMUNICATIONS

DESCRIPTION DE QUATRE TOLÉOSTÉENS NOUVEAUX
DE LA COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE.

Par Jean CADENAT.

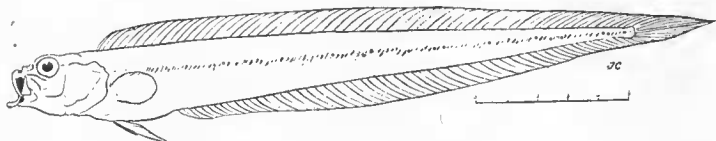
I. — DESCRIPTION SOMMAIRE D'UNE ESPÈCE NOUVELLE DU GENRE
Cepola : ***Cepola pauciradiata*** sp. nov. DES CÔTES DU SÉNÉGAL.

Matériel examiné. — 1 exemplaire de 214 mm de longueur totale pris au chalut dans la baie de Rufisque en 1944 (assez mauvais état) ; 1 exemplaire de 227 mm de longueur totale en excellent état, également pris au chalut mais au Nord de Dakar, à proximité de la fosse de Çayar, par des fonds de 25 m. ; 6 exemplaires de *Cepola rubescens* de 230 à 251 mm de longueur totale.

Cepola pauciradiata. — Se distingue à première vue de *C. rubescens* par 3 caractères principaux :

Elle paraît plus haute et plus courte, rappelant la forme de *C. abbreviata* C. V. des mers de Chine. — L'œil est très nettement plus petit. — Les dents sont beaucoup moins développées.

Nous lui donnons le nom spécifique de *pauciradiata* en raison du nombre des rayons tant de la dorsale que de l'anale, nettement inférieur à ceux des espèces connues de ce genre.



Cepola pauciradiata n. sp.

Le tableau suivant donne les principales mensurations et proportions des deux exemplaires de notre nouvelle espèce comparées à celles de quatre individus de *C. rubescens*.

TABLEAU COMPARATIF

Origine :	<i>Cepola rubescens</i> RONDELET				<i>C. pauciradiata</i> sp. nov.	
	Bou Haroun		Algérie		5	6
	1	2	3	4		
Long. totale en mm.....	230	239	251	238	227	214
Long de la tête : T.....	25	26	26	24	25	25
Hauteur maxim. du corps : H.	17,5	17,5	17,5	17	24	23
Diamètre de l'œil : œ.....	9	10	10,5	9	7,5	7,5
Rapport L/H.....	13,14	13,65	14,34	14,00	9,44	9,3
Rapport L/T.....	9,20	9,19	9,65	9,91	9,08	8,58
œ en % de T.....	36,00	38,46	40,38	37,50	30	30
œ en % de H.....	51,42	57,42	60,00	52,94	31,25	32,6
Nombre de rayons à D.....	67	68	70	68	60	62
Nombre de rayons à A.....	61	59	60	60	53	54

Ce tableau montre bien que *C. pauciradiata* est plus haute (la hauteur est contenue moins de 10 fois dans la longueur totale, contre plus de 13 ou 14 fois chez *C. rubescens*). De même le diamètre de l'œil est 30 % seulement de la longueur de la tête chez *C. pauciradiata* alors qu'il est de 36 à 40 % chez *C. rubescens*. La différence est beaucoup plus marquée, si l'on compare ce diamètre à la plus grande hauteur du corps. L'espace interorbitaire mesure environ les 3/4 du diamètre de l'œil. Il y a 26 branchiospines sur le bord inférieur du premier arc branchial. Les dents des mâchoires sont fines et très courtes. Les pièces operculaires ne présentent aucune épine apparente. La dorsale et l'anale sont intimement unies à la caudale, elles sont composées de rayons simples : D : 60 à 62 — A : 53-54. Le premier rayon de l'anale est situé au dessous de l'intervalle entre les 10^e et 11^e rayons de la dorsale. Les plus longs rayons de l'anale mesurent un peu plus de la moitié de la plus grande hauteur du corps (54 à 55 %). Ceux de la dorsale sont légèrement plus courts et ne mesurent qu'environ 45 % de cette hauteur.

La coloration générale est rougeâtre et jaune sans maculatures persistantes après conservation. Une tache noire bien marquée entre l'intermaxillaire et le maxillaire (plus grande que chez *C. rubescens*).

II. — DESCRIPTION D'UNE DEUXIÈME ESPÈCE DU GENRE *Scorpaenodes* DE LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE : ***Scorpaenodes elongatus***, sp. nov.

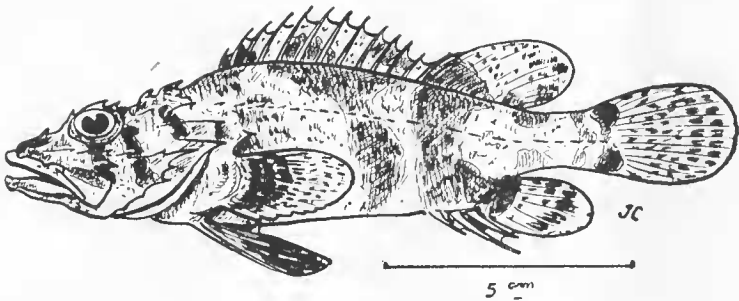
Les petits Scorpaenidés, appartenant à ce genre, caractérisé principalement par l'absence de dents palatines, sont assez rarement capturés ou tout au moins observés sur les côtes du Sénégal.

Depuis la description de la première espèce africaine atlantique : *S. africanus* décrite de Dakar en 1933 par PFAFF¹, j'ai pu obtenir seulement six Scorpaenidés appartenant à ce genre :

29 mars 1946, Gorée, deux exemplaires ; juin 1947, Pointe Noire, un exemplaire ; nov. 1947, env. de Dakar (N'Gor), un exemplaire ; fév. 1948, Gorée, un exemplaire ; juil. 1949, côtes du Sénégal (chalutier *Gérard-Tréca*), un exemplaire.

Un examen attentif de ce matériel m'a montré qu'il était constitué par les représentants de deux espèces différentes (3 individus de chaque espèce) :

Scorpaenode africanus PFAFF et une deuxième espèce africaine nettement différente pour laquelle je propose le nom de *Scorpaenodes elongatus*



Scorpaenodes elongatus n. sp.

Corps allongé comprimé, la hauteur du pédoncule caudal faisant 36 à 38 % de la hauteur du corps.

Tête légèrement déprimée plus longue que haute, recouverte d'écaillés sauf sur les lèvres, le menton et la zone interorbitaire ; museau à peu près égal au diamètre de l'œil, mesurant le quart de la longueur de la tête ; palatins sans dents ; les branchospines sont au nombre de deux et trois rudiments à la partie supérieure et de cinq et trois rudiments à la partie inférieure du premier arc branchial.

1. *Vid. Medd. Nat. Foren. København.*, XCIV, p. 341, fig. 13. Dakar.

Pas de dépression occipitale. Epines nombreuses et très développées ; épine nasale courte ; crête susorbitaire à 3 fortes épines suivies d'une quatrième post-oculaire bien développée ; crête occipitale à 2 fortes épines ; en arrière de l'œil une série de 3 autres amorce la courbe de la ligne latérale. Crête sous-orbitaire armée de 4 fortes épines suivies de l'épine supérieure tricuspide du préopercule qui en porte également une autre au-dessous ; opercule à deux pointes divergentes bien développées. Enfin une épine humérale très apparente. En outre il existe une paire de très petites épines au fond de la dépression interorbitaire.

Les écailles sont finement éténoïdes sur le corps, on en compte de 23 à 25 le long de la ligne latérale. La gorge est écailleuse mais les écailles y sont *très fines et cycloïdes* (elles sont plus grandes et éténoïdes dans cette région chez *S. africanus*).

Dorsale constituée de XIII ou XIV épines et de 40 ou 41 rayons mous ; elle n'est pas fortement encochée ; l'avant-dernière épine est à peine plus courte que la dernière et la plus grande épine est nettement plus courte que les plus grands rayons mous.

Anale à 3 épines et 5 rayons mous.

Pectorale à 18 ou 19 rayons dont les 11 inférieurs et le ou les deux supérieurs sont simples, les 5 intermédiaires étant divisés.

La coloration est d'un brun plus ou moins rougeâtre à taches irrégulièrement disposées. La tache noire très apparente entre les 9^e et 12^e épines de la dorsale (caractéristique de *S. africanus*) n'existe pas.

Nous résumons dans le tableau suivant les principales caractéristiques des divers échantillons examinés qui font ressortir les différences entre les deux espèces.

Je pense que ce faisceau de caractères est largement suffisant pour différencier les deux espèces, malgré l'écart sensible de taille des deux groupes d'échantillons.

L'appellation spécifique *elongatus* a été choisie pour bien faire ressortir l'un des principaux traits différentiels séparant les deux espèces.

III. — DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE DU GENRE *Trachurus* DE LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE.

Matériel examiné. — 6 exemplaires provenant de pêches effectuées par les chalutiers dakarois *Gérard-Tréca* et *Cap-de-Naze*, en juin, juillet et août 1949 : sur les côtes du Sénégal et de Mauritanie.

Les deux premiers ont été pris au large de l'embouchure du Saloum par des fonds d'environ 30 m. Trois autres plus au nord, au large du village de N'gaparo par des fonds de 15 m. Le dernier enfin a été capturé au large des côtes de Mauritanie.

Espèce	<i>Scorpaenodes africanus</i>			<i>Scorpaenodes alongatus</i>		
	Origine	Gorée	Gorée	G. Tréca	P ^{te} Noire	Gorée
Longueur totale	70 mm	62 mm	50 mm	97 mm	113 mm	105 mm
D	XIII/10	XIII/10	XIII/10	XIII/10	XIV/10-11	XIII/10
A	III/5	III/5	III/5	III/5	III/5,6	III/5,6
Pores de la ligne latérale	22	23	23	24	25	24
Hauteur du corps (II) en % de long. totale (L).....	30,0	29,0	30,0	22,6	22,7	23,8
H en % de la long. sans la caudale (1).	36,9	37,5	39,4	27,5	27,4	29,0
H en % de T (long. de la tête).....	91,3	94,7	100,0	70,9	72,7	77,1
Longueur de l'avant dern. épine en % de la long. de la dern.....	45,4	33,3	39,2	78,5	83,3	80,0
Épines de la tête.....	très peu développées			très fortes		
Écailles de la gorge.....	relativement grandes et éténoïdes			relativement petites et cycloïdes		
Tache noire entre 9 ^e et 12 ^e épine de D.	très marquée caractéristique			pas spécialement remarquable		

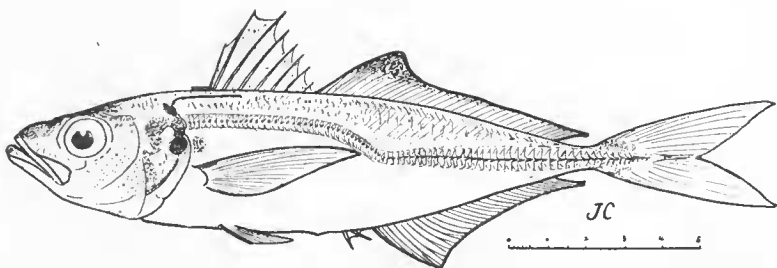
Trachurus trecae, sp. nov.¹

Corps allongé légèrement comprimé, la « standard length » représentant environ 85 % de la longueur totale et la distance du museau à la base des premiers rayons de la caudale de 77 à 80 % de la longueur totale.

Autres proportions en % de la longueur totale :

Plus grande hauteur du corps : de 20,6 à 21,8. Longueur de la tête : de 22,9 à 24,4. Longueur des pectorales : de 22,2 à 23,8. Longueur des ventrales : de 11,8 à 12,6.

Le diamètre de l'œil mesure de 25 à 31,2 % de la longueur de la tête.



Trachurus trecae, n. sp.

Le point où se termine la courbure de la ligne latérale et où commencent les écussons épineux de la partie droite se trouve un peu plus près de l'extrémité du museau que de l'extrémité de la caudale (la distance de l'extrémité du museau à ce point représente 48 à 49 % de la longueur totale).

Dorsale : I/VIII — 1/29 à 33 (il existe une première épine horizontale à pointe dirigée vers l'avant).

Anale : II — 1/28 à 30.

Le nombre des *branchiospines* sur le bord inférieur du premier arc branchial est de 40 à 41.

La *ligne latérale* est formée d'environ 75 écailles-boucliers dont les 39 premiers, légèrement plus petits, sont dépourvus d'épine.

La hauteur des écussons antérieurs mesure de 53 à 66 % de celle des plus grands boucliers armés de la partie postérieure, et de 9,5 à 11,1 % de la plus grande hauteur du corps.

Celle des plus grands boucliers à épine est de 16,5 à 18 % de la hauteur du corps.

1. Le nom d'espèce rappelle celui du chalutier qui a capturé le premier exemplaire observé à Dakar.

La ligne latérale accessoire supérieure est très courte et c'est le caractère principal qui permet de distinguer rapidement cette espèce des *T. trachurus* et *T. picturatus* déjà citées de la côte occidentale d'Afrique.

Chez *T. trachurus* L. cette ligne latérale accessoire partant de la nuque et longeant les dorsales, très près de la base de celles-ci, atteint presque la fin de la base de la deuxième dorsale.

Chez *T. picturatus* BOWNICH, cette ligne se termine au-dessous du 4^e ou 5^e rayon de la deuxième dorsale.

Chez notre nouvelle espèce, elle est encore plus courte et se termine au niveau des 3^e ou 4^e épines de la première dorsale.

Chez notre nouvelle espèce, elle est encore plus courte et se termine au niveau des 3^e et 4^e épines de la première dorsale.

La coloration générale est verdâtre : vert bleuâtre foncé sur le dos, vert plus clair devenant blanc argenté sur le ventre. Une tache noire au bord postéro-supérieur de l'opercule, et une autre à la base des deux rayons supérieurs de la pectorale. La partie supérieure du lobe de la deuxième dorsale est également foncé presque noir.

La longueur totale des individus examinés en collection au Laboratoire de biologie marine de l'I. F. A. N. à Gorée varie de 202 à 262 millimètres.

IV. — DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE DE *Pomacentridés* DES CÔTES DU SÉNÉGAL.

Parmi les *Pomacentridae* des côtes du Sénégal existe une espèce du genre *Chromis*, qui me paraît non décrite bien qu'elle soit capturée très fréquemment et parfois en abondance par les petits chalutiers qui pratiquent actuellement la pêche sur nos côtes.

***Chromis lineatus*, sp. nov.**

Pomacentridé

Matériel examiné. — 2 exemplaires pris par le chalutier *Thérèse-Emile-Yvon* au large de Rufisque, par des fonds d'environ 20 m. 17 exemplaires provenant des pêches du chalutier *Gérard-Tréca* au large de Dakar, Rufisque, M'Bour et Joal, par des fonds allant jusqu'à 35 m. 10 individus de *Chromis chromis* L. dont 8 provenant des mêmes lieux de pêche et deux de la région de Pointe-Noire (A. E. F.).

D : XIV/41 (rarement 10 ou 12) ; P : I/18.

Le nombre des épines de la dorsale est constant chez les 19 individus examinés ; il est de 14 comme d'ailleurs chez *C. chromis* où

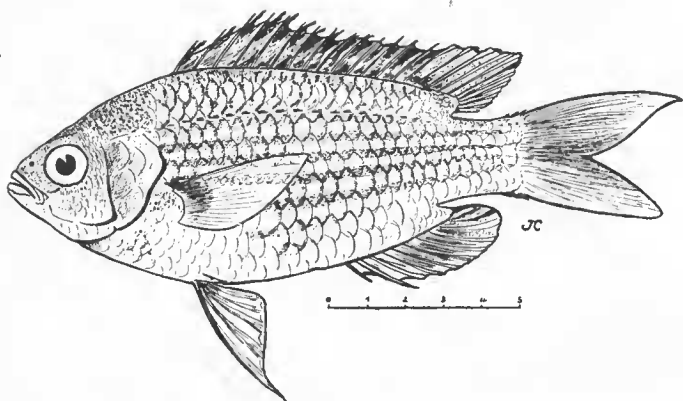
il est également constant. Les autres espèces citées de la région ont 12 ou 13 épines seulement.

Corps ovoïde, allongé, comprimé; sa hauteur (H) représente :

— 30 à 32 % de la longueur totale, mesurée du bout du museau à l'extrémité du lobe supérieur de la caudale (L).

— 40 à 42,5 % de la distance du bout du museau à la naissance des rayons médians de la caudale (1).

— 50 à 52 % de la distance du bout du museau à la base du dernier rayon de l'anale (post A).



Chromis lineatus, n. sp.

Ces valeurs pour les exemplaires de *C. chromis* examinés sont respectivement : 33 à 35, 7 % ; 46,5 à 49 % ; 57 à 61 %.

La tête représente : 21 à 23,5 % de L. ; 28,5 à 31 % de I. ; 36,5 à 37,2 % de la distance post A ; 69 à 75,5 % de H.

Pour *Ch. chromis* de la même région ces valeurs sont respectivement : 18,5 à 20,3 ; 25,5 à 28,2 ; 31,5 à 34,6 ; 54,5 à 58,5.

On compte généralement 8 *branchiospines* à la partie supérieure et 21-22 à la partie inférieure du premier arc branchial.

Les *os operculaires* sont à bords non denticulés.

L'œil représente de 30 à 33 % de la longueur de la tête et 21 à 24 % de la plus grande hauteur ; quand la bouche est fermée le bord postérieur du maxillaire atteint à peu près l'aplomb du tiers antérieur de l'œil.

Les *dents*, fixes, coniques, pointues, à légère courbure, sont disposées en plusieurs rangées à chaque mâchoire ; la rangée externe est composée de 30 à 31 dents à chaque demi-mâchoire supérieure, la deuxième rangée de dents plus petites est incomplète ; il existe une troisième rangée formée de quelques dents seulement et irrégulièrement disposées.

Les écailles très finement éténoïdes sont assez grandes, on compte 26 ou 27 en ligne longitudinale. La ligne latérale est formée de 18 à 20 écailles tubulées auxquelles on peut ajouter 6 à 8 (le plus souvent 7) écailles simplement perforées sur le pédoncule caudal.

Les petites écailles de la base des nageoires sont moins denses que chez *C. chromis*. Sur la tête les écailles s'étendent jusqu'au bout du museau ; dans la région interorbitaire ces écailles très denses sont de très faibles dimensions et beaucoup plus petites que les premières pré-dorsales.

Coloration : le museau, le dessus de la tête, la dorsale, la partie postérieure de la caudale et la partie inférieure de l'anale sont d'un brun olive plus ou moins foncé ; les lèvres et les joues sont gris jaunâtre et le sous-opercule argenté.

Le corps au-dessus de la ligne latérale est brun jaunâtre parfois jaune brillant ; au-dessous de la ligne latérale il est d'un gris violacé devenant argenté sur le ventre et présente 5 à 7 (généralement 6 visibles) bandes longitudinales dont les deux supérieures sont de la couleur du dos et les suivantes d'un brun violacé plus ou moins foncé.

Les pectorales sont transparentes à peine teintées de jaune et présentent une tache noir très marquée à la partie supérieure de la base.

Les ventrales sont jaune vif, la base de la caudale et la partie antéro-supérieure de l'anale sont également d'un jaune plus ou moins brillant.

Chaque écaille a en outre le bord postérieur plus foncé, ce qui donne généralement au poisson un aspect plus ou moins nettement réticulé en nid d'abeille.

Ce système de coloration particulier, joint aux différences relevées dans les proportions du corps, en font une espèce très nettement différente de *C. chromis* qui était jusqu'ici la seule espèce du genre présentant une formule radiaire analogue.